

(1)

(N° 136.)

---

## SÉNAT DE BELGIQUE

---

SESSION DE 1919-1920

---

### BUDGET GÉNÉRAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1920 (1)

---

Tableau XIX. — Recettes et Dépenses pour Ordre.

---

Rapport de la Commission des Finances.

---

Présents : MM. DE SADELEER, président ; le vicomte DESMAISIÈRES, LIEBAERT, CAPPELLE, DELANNOY, LEPREUX, et le baron DE MÉVIUS, rapporteur.

MESSIEURS,

Le Budget des Recettes et Dépenses pour ordre n'est en somme qu'un moyen de contrôle, l'exposé d'une comptabilité, nous n'avons pas à en décider la plus ou moins grande importance, à en reviser les chiffres ni à les apprécier autrement que comme renseignement sur la gestion de l'État pour compte de tiers, de fonds spéciaux ou de différents départements ministériels.

Comme le dit l'honorable rapporteur de la Chambre, M. Wauvermans, ce qui frappe surtout dans ce budget ce sont les immenses services rendus par l'administration des postes qui, tant pour le service des chèques postaux que par l'encaissement de mandats-virements, etc., arrive à un total en dépenses et en recettes de près de 4 milliards 800 millions. On ne pourrait trop louer cette activité bienfaisante ni s'en réjouir. L'importance totale du budget dépasse 6 milliards 444 millions ; ces chiffres pourront servir très avantageusement comme base d'appréciation du mouvement et du chiffre des affaires du pays.

Votre Commission des Finances à l'unanimité vous propose l'adoption de ce budget.

*Le Rapporteur,*  
Baron DE MÉVIUS.

*Le Président,*  
L. DE SADELEER.

---

(1) Budget, n° 120.